# TRADUCTION

## DU PROCÈS-VERBAL

## DES MINISTRES PLÉNIPOTENTIAIRES

## A RASTADT,

*Sur les événemens des 9 et 10 floréal an VII* ( 28 et 29 avril 1799. )

Ce procès-verbal ne peut être lu avec trop d'attention ; aucun des détails qu'il contient n'est indifférent. Ils porteront dans l'ame de tout homme qu'un esprit de parti n'a pas aveuglé, l'entière conviction que l'Autriche a médité, préparé et ordonné l'assassinat des ministres français ; qu'elle l'a fait exécuter par un corps de ses troupes, et que le commandant de ce corps se faisoit rendre compte, d'instant à autre, des détails de l'exécution.

Le plénipotentiaire impérial étant rappelé de Rastadt et ayant quitté cette ville le 13 du mois dernier, la députation de l'empire déclara dans sa séance du 23, qu'elle étoit suspendue, et notifia à la légation française les motifs de cette déclaration. Les ministres de France déclarèrent aussi, le 25, qu'ils alloient se retirer dans trois jours.

Dans la soirée du même jour, le courrier de la légation française, muni d'un passeport et de sa plaque, chargé de dépêches pour Strasbourg, fut arrêté sur sa route à Seltz, entre le village de Plittersdorf et Rastadt, par des hussards autrichiens, et conduit au quartier général du colonel impérial Barbatzy à Gernsbach, après avoir été dépouillé de ses papiers. Sur la réquisition de la légation française ; l'envoyé directorial de Mayence, au nom de tous les membres de la députation, interposa ses bons offices de même que la légation prussienne,

« Pour que, suivant les principes universels du droit des gens, le » courrier arrêté fut relâché avec ses dépêches, et que la sûreté de la

» correspondance de la mission française, dans le court espace de trois » jours fixé pour son départ, ne fût point troublée. »

La lettre du ministre Mayençais fut envoyée encore dans la nuit à Gernsbach par un courrier, qui revint avec une courte réponse du colonel Barbatzy, portant : « qu'il avoit rendu compte à ses supérieurs de » l'arrestation du courrier, et qu'il ne pouvoit se prêter aux vœux de » la députation *qu'après avoir reçu des ordres* ». La lettre de la légation prussienne fut envoyée le 25 à cinq heures du matin par M. le comte de Bernstorf, conseiller de la légation, avec injonction d'en appuyer verbalement le contenu. — La légation française s'étant d'ailleurs adressée particulièrement au baron d'Edelsheim, ministre d'état de Bade, pour réclamer la protection du margrave, ce ministre jugea convenable d'accompagner M. de Bernstorf, et de faire près du colonel Barbatzy, toutes les représentations analogues aux circonstances. La réponse verbale du colonel fut « qu'il transmettroit ces représentations à ses supérieurs, de » même que la lettre de la légation prussienne, et qu'il feroit connoître » le résultat le plutôt possible; mais que jusques-là il ne pouvoit s'expli- » quer en aucune manière ». La relation écrite de la mission du comte de Bernstorf prouve combien ce refus de s'expliquer a été positif.

En attendant, les ministres français étoient résolus de partir pour Selzt le troisième jour, 28, à huit heures du matin. Tous les préparatifs étoient faits; les voitures chargées se trouvoient déjà dans la cour du château, mais, vu les circonstances, les patrouilles de hussards croisant particulièrement sur la route de Rastadt à Seltz, et ayant déjà arrêté, le 19, plusieurs ministres allemands, et entr'autres celui de Wurzbourg, dont elles avoient pris et gardé les papiers; d'ailleurs les déclarations du colonel Barbatzy, tant sur cet incident que sur l'arrestation du courrier français, n'étant aucunement rassurantes pour le voyage de la légation française; on ne pouvoit s'empêcher d'avoir des inquiétudes, car il paroissoit au moins possible que les ministres fussent arrêtés par méprise, et qu'il en résultât de très grands inconvéniens. C'est pourquoi toutes les personnes diplomatiques qui étoient encore en relation avec les ministres français, leur conseillèrent de différer leur voyage de quelques heures, ou jusqu'au lendemain, la réponse du colonel Barbatzy aux représentations des ministres prussien, mayençais et de Bade, étant attendue à chaque moment. Les ministres français cédèrent à ces instances, particulièrement sur l'observation qu'il étoit convenable d'attendre le résultat des démarches faites par les autres ministres, dont ils se montroient très-reconnoissans. Comme, à onze heures du matin, il n'y avoit encore aucune réponse, le ministre mayençais, baron d'Albini, écrivit de nouveau au colonel Barbatzy, et lui demanda une réponse cathégorique sur la question : « si les ministres français, prêts à partir, et munis de passe- » ports du baron d'Albini, étoient dans le cas de rencontrer aucun ob- » stacle. » — On espéroit que l'ordonnance de Bade envoyée avec cette lettre, seroit de retour vers trois ou quatre heures après midi, avec une réponse, mais on se trompa. Le soir, entre sept et huit heures, il arriva un officier de hussards avec quelques soldats; l'officier se rendit sur-le-champ au château, près des ministres francais et de Mayence; et suivant le témoignage des ministres soussignés, comtes de Gortz, de Dohm et de Solms, qui étoient présens, il les pria d'excuser le colonel



Barbatzy, trop occupé pour répondre par écrit ; mais il déclara en son nom, que les ministres français pouvoient voyager en toute sûreté, et que, pour cet effet, il leur étoit même fixé un terme de vingt-quatre heures. Quant à la légation prussienne, elle ne reçut, à sa lettre au colonel Barbatzy, aucune réponse écrite ni verbale.

L'officier impérial remit aux ministres français une lettre ; M. de Dohm est le seul qui l'ait vue par hasard (1) : et il garantit qu'elle renfermoit à-peu-près les lignes suivantes.

« Ministres,

» Vous concevrez facilement que dans l'enceinte des postes occupés par » les troupes impériales, on ne sauroit tolérer aucun citoyen français ; » en conséquence, vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier » de quitter Rastadt dans l'espace de vingt-quatre heures. »

Gernsbach, le 28 avril.

*Signé*, BARBATZY.

Les ministres français résolurent de partir sur-le-champ, et ne purent en être détournés par l'observation qu'ils ne sauroient arriver au Rhin avant la nuit, et que le passage du fleuve pourroit être dangereux : ils partirent en effet le 28, une demi-heure après la réception de la lettre ci-dessus, avec huit voitures, dont la plupart, de même que les chevaux, appartenoient au margrave. Avec l'officier qui avoit porté la lettre, il étoit arrivé cinquante hussards de Szeklers qui s'étoient postés à la porte d'Ettlingen, et avoient fait occuper de même les autres portes. On apprit bientôt que l'ordre étoit donné de ne laisser entrer ni sortir aucune personne appartenant au congrès, et que le capitaine des hussards avoit signifié au major Harrant, commandant des troupes de Bade, qu'il exigeoit que ses soldats restassent aux portes pour faire connoître aux Autrichiens les personnes appartenant au congrès, dont l'entrée ou la sortie étoit défendue. Nonobstant cette restriction aux membres du congrès, on ne permit à personne de passer même le pont de communication entre la ville et le faubourg. Le commandant de la ville lui-même ne put obtenir la permission de sortir, quoiqu'il l'eût demandée avec instance

---

(1) Le hasard a voulu que M. de Dohm qui, de même que les autres personnes diplomatiques, étoit accouru pour connoître l'objet de la mission de l'officier impérial et de l'arrivée des troupes, passât devant la chambre du secrétaire de légation Rosenstiel, lorsque celui-ci sortoit de celle de Jean-Debry, où les trois ministres étoient rassemblés, et tenoit à la main la lettre dont il s'agit. De son propre mouvement, le secrétaire la donna à M. de Dohm, qui, pendant que Rosenstiel écrivoit le reçu demandé par l'officier, eut le tems de la lire deux fois avec attention.

lorsqu'il fut instruit des événemens subséquens. Le ministre danois avoit fixé son départ au même jour, et n'avoit attendu que le résultat des démarches faites par la députation, touchant les ministres français. Après avoir pris connoissance de la réponse faite par le colonel Barbatzy, il se retira chez lui pour faire les préparatifs de son voyage; mais sur l'information qu'il reçut en passant près la porte, que personne n'avoit la permission de sortir, il traversa le jardin du château vers la chaussée où étoit posté le capitaine de hussards avec sa troupe, et lui demanda s'il ne pouvoit pas partir ce soir.

Cet officier répondit qu'il avoit ordre de ne laisser sortir personne: mais lorsqu'on lui répliqua que les ministres français avoient été sommés de partir par le colonel son chef, et qu'ils sortoient dans le moment par la porte de Rheinau, le capitaine répartit qu'il n'avoit point l'ordre d'empêcher le départ de la légation française. Le ministre de S. M. Danoise lui ayant demandé ensuite s'il leur donneroit une escorte, il dit qu'il n'avoit point d'ordre pour cela; et lorsqu'on lui représenta avec force combien l'honneur de la nation allemande exigeoit qu'on prît tous les moyens pour éviter qu'il n'arrivât le moindre désordre au départ de ces ministres, le capitaine répondit qu'il n'avoit à pourvoir à rien qu'à sa propre sûreté; ajoutant aussi la remarque que le plénipotentiaire impérial étoit déja parti depuis assez long-tems pour que *tous les envoyés allemands aient le tems de partir aussi.*

Lorsque la légation française se présenta à la porte de la ville, on lui annonça qu'elle ne pouvoit pas sortir. Les trois ministres descendirent sur-le-champ, et laissant là leurs voitures avec leurs familles et leur suite, ils se rendirent au château chez le ministre de Mayence. Personne ne pouvoit concevoir cette contradiction de l'ordre de partir sous vingt-quatre heures, avec l'obstacle mis à ce départ aux portes de la ville. L'envoyé de S. M. danoise qui, aussitôt après ce nouvel incident, s'étoit rendu avec plusieurs autres, chez le ministre de Mayence, en donna, d'après sa conversation avec le capitaine, une explication qui fut bientôt officiellement confirmée par M. de Munch, secrétaire de légation envoyé à cet officier par M. Albini. Il annonça qu'on avoit oublié, lorsqu'on avoit pris possession des portes de la ville, et donné l'ordre de ne laisser sortir personne, d'excepter de cet ordre les ministres français. M. de Munch ajouta que cet oubli étoit réparé, et que les ministres pouvoient partir sans obstacle. Ceux-ci pensèrent alors qu'il étoit nécessaire pour n'être pas arrêtés par les patrouilles qui pouvoient se trouver sur leur chemin jusqu'à Plittersdorf, de demander une escorte militaire. Le secrétaire de légation de Mayence se chargea d'en faire la demande au capitaine; et les envoyés de France allèrent, dans une voiture du margrave, rejoindre les leurs à la porte. Là, ils furent obligés d'attendre long-tems la réponse, qui fut enfin apportée par M. de Harrant, major au service du margrave de Bade; elle portoit que:

« Le capitaine ne pouvoit point donner d'escorte, parce qu'il n'avoit » point d'ordre pour cela; mais que les ministres français ne trouve» roient aucun obstacle sur leur route. » A la demande du major de Harrant, si l'on devoit entendre par-là que les ministres français pouvoient passer de l'autre côté du Rhin en toute sûreté, et si lui Harrant pouvoit les en assurer, le capitaine avoit répondu *oui*. Les envoyés

français préférèrent donc, après quelques réflexions, partir de suite sans escorte, que retourner au château pour y attendre le point du jour, parti que plusieurs conseilloient de prendre et que les femmes desiroient. Entre 9 et 10 heures, les ministres français sortirent enfin de la ville : la nuit étoit très-sombre, et l'on portoit une torche devant leurs voitures.

A-peu-près un quart-d'heure s'étoit écoulé, lorsque, de divers côtés arriva la nouvelle que les voitures de la légation française avoient été arrêtées avec violence par des hussards autrichiens qui avoient donné des coups de sabre aux cochers et au porte flambeau. La plupart des membres du corps diplomatique se trouvoient, dans ce moment, rassemblés dans un casino. L'envoyé ligurien Boccardi et son frère, qui étoient dans la dernière voiture, et qui s'étoient échappés, y apportèrent la première nouvelle. On décida unanimement qu'on se rendroit ensemble près du capitaine pour lui demander une explication, et, avant tout, les secours les plus prompts.

Peu de minutes après, arriva la nouvelle attérante qu'*un*, que *deux*, que tous les *trois* ministres français avoient été assassinés par les soldats de l'empereur. La raison se refusoit à trouver ce crime vraisemblable ; le cœur ne le trouvoit pas possible.—Non, non c'est faux, fut le cri universel. Cependant le desir de faire cesser le plutôt possible un malheureux mal-entendu, fit hâter les pas vers l'officier commandant. Il avoit son quartier à-peu-près à vingt pas de la porte d'Etlingen, à l'auberge dite *la Lanterne*. La garde de la porte s'opposa au passage de la société, quoiqu'elle s'annonçât comme composée d'envoyés de cours royales et princières. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on obtint qu'un bas-officier nous annonçât. On demanda encore une fois quels envoyés nous étions, et on déclara avec une exactitude inquiète, que seulement trois, quatre, six ministres pouvoient aller près du capitaine. Cet officier parut enfin. L'envoyé de S. M. prussienne, comte de Goertz, aussi soussigné, lui fit, au nom de tous, cette courte exposition : Nous voulions savoir quelles mesures il avoit prises au bruit de l'affreuse nouvelle qui lui avoit sans doute été portée. Il répondit qu'à la demande du ministre de Mayence, qui avoit déjà été chez lui, il avoit envoyé un officier avec deux hussards. Nous pensâmes que ce n'étoit pas suffisant, et nous l'engageâmes au nom de tous les sentimens de l'humanité, au nom du bien de l'Europe, de l'honneur de la nation allemande prêt à être taché par un crime sans exemple dans les annales des peuples civilisés, au nom de l'honneur de son auguste monarque, au nom de l'honneur du service de S. M. impériale, de son propre honneur, au nom de sa vie, de faire, au plus vîte, tout son possible pour sauver tout ce qui pourroit être encore à sauver. Le capitaine répondit que c'étoit un malheureux mal-entendu, que sans contredit les patrouilles rôdoient aux environs pendant la nuit, et qu'un pareil malheur pouvoit *facilement* arriver ; que les ministres français n'auroient pas dû partir la nuit. On lui rappela qu'il avoit refusé une escorte, et dit au major de Harrant qu'il n'y avoit *rien* à craindre pour la légation française. Il répliqua qu'il n'avoit point eu ordre de donner une escorte ; qu'on auroit dû la demander au commandant. Le conseiller de légation de Prusse, comte de Bernstorff, dit qu'il avoit demandé lui-même au colonel, lorsqu'il avoit été envoyé vers lui, s'il donneroit une escorte. Vous

l'a-t-il accordée ?........fut la réponse du capitaine. L'envoyé de Danemarck, soussigné, lui ayant ensuite rappelé la conversation qu'il avoit eue avec lui, et dont nous avons parlé ci-dessus. Voulez-vous, dit-il, établir ici contre moi une inquisition ? Enfin, lorsque passant sur toutes les considérations qui devoient nous frapper après le traitement que nous étions obligés de souffrir, nous le pressâmes, le priâmes, le suppliâmes de ne pas perdre un instant pour sauver peut-être encore la vie de quelques hommes et l'honneur de son service ; il nous demanda où donc étoient les voitures des ministres, et d'autres explications, à nous que ses ordres retenoient prisonniers en ville, à nous qui venions à lui pour savoir quelle nouvelle il avoit, quelles mesures il avoit prises pour empêcher, s'il étoit possible encore, un crime qui touche de si près son honneur et celui de son souverain. Enfin, nous exigeâmes de lui la promesse de détacher un officier et six hussards pour accompagner le major Harrant et deux hussards de Bade sur le grand chemin de Plittersdorff. En attendant, il étoit arrivé plusieurs fuyards échappés du champ du carnage, qui confirmèrent qu'en effet les trois ministres français avoient été assassinés par des hussards de Szeklers. Le meurtre de Bonnier fut rapporté par un témoin oculaire, savoir, par le porteur du flambeau. Cependant le major Harrant, de Bade, auquel il ne fut donné qu'un maréchal-des-logis pour l'accompagner au lieu d'un officier qui lui avoit été promis, trouva les voitures sur la place même où cette scène d'horreur s'étoit passée ; elles étoient entourées d'environ cinquante hommes des hussards de Szeklers, munis de flambeaux (parmi lesquels il ne put néanmoins découvrir d'officiers), et occupés à conduire autour de la ville les voitures, ainsi que les infortunés qui s'y trouvoient, et dont la plupart étoient encore dans une profonde stupeur.

Lorsque M. de Harrant déclara aux hussards que les carosses devoient être reconduits à la ville, ils ne voulurent pas d'abord s'y prêter, soutenant que ces carosses étoient *leur butin*. Ce ne fut que moyennant les plus fortes menaces, et après que M. Harrant leur eut déclaré qu'en sa qualité d'officier, le commandement et la disposition des voitures lui appartenoient exclusivement, qu'il parvint à les faire désister de leur projet. M. de Harrant trouva les cadavres de Bonnier et de Roberjot par terre, horriblement maltraités ; ne trouvant pas le corps de Jean Debry, il se donna toutes les peines imaginables pour le découvrir ; il proposa même de faire des recherches dans le bois, et demanda pour cet effet une escorte de quelques hussards autrichiens qui se joindroient à lui et aux deux hussards dont il étoit accompagné ; mais cette escorte lui fut refusée, sous prétexte que l'on pourroit aisément rencontrer d'autres patrouilles autrichiennes, et que, dans l'obscurité de la nuit, on courroit risque d'en être attaqué. M. de Harrant fut donc obligé de remettre l'exécution de son dessein jusqu'au jour, et ramena, en attendant, les carosses dans la ville. Les épouses de Jean Debry et de Roberjot, les filles du premier, les secrétaires et les domestiques s'y trouvoient ; aucun d'eux n'étoit blessé, plusieurs avoient été dépouillés cependant de leur argent, montres etc., etc. ; il n'y avoit eu que les trois ministres qui eussent été attaqués par les meurtriers. Les carosses arrêtèrent devant le château ; chacun s'empressoit d'approcher les infortunés qui y étoient, afin de leur porter des secours ; mais on écarta tout le monde indis-

tinctement, même les plus considérés des ministres étrangers, parce que nul officier n'étant présent, il falloit auparavant attendre des ordres.

Enfin on obtint de pouvoir porter dans les appartemens de M. de Jacobi, ministre du roi de Prusse, madame Roberjot, étendue à demie-morte dans sa voiture, qui arrêtoit devant la porte de ce ministre. Madame Debry, ainsi que ses deux filles, furent obligées de descendre de leur voiture dans la rue, parce que jamais on ne voulut permettre que les carosses entrassent dans les cours du château ; ceux-ci furent conduits à la porte d'Etlingen. On demanda les chevaux de la cour pour les conduire le lendemain à Gernsbach, ce qui fut contre-mandé cependant le matin même. Les dames furent conduites à pied dans leur ancienne demeure au château par plusieurs membres du corps diplomatique ; mais elles furent bientôt après transportées dans la maison du soussigné ministre de Brandebourg, afin d'être plus à portée de leur donner des secours.

On apprit les détails de l'assassinat de Roberjot par son valet-de-chambre, qui avoit été dans la même voiture. Il déposa que « des hussards » s'étoient présentés à la portière, qu'ils en avoient brisé les glaces et de» mandé, Ministre Roberjot ? sur quoi celui-ci avoit répondu en français, » *oui*, en produisant en même temps le passeport de l'envoyé directorial » de Mayence ; que les hussards avoient déchiré ce passeport ; qu'ils » avoient fait sortir de force le ministre de sa voiture, et lui avoient porté » plusieurs coups très-violens ; que l'infortuné ayant donné cependant en» core quelques signes de vie, et sa femme ayant crié : Oh ! sauvez ! sau» vez ! les hussards avoient redoublé leurs coups ; que madame Roberjot » s'étoit élancée sur le corps de son mari ; mais que lui (valet-de-cham» bre), l'avoit saisie fortement dans ses bras, lui bouchant les oreilles, et » empêchant qu'elle n'entendît les cruels gémissemens du mourant : que » lui, valet-de-chambre, avoit été jeté hors de la voiture par un hussard » qui lui avoit demandé : Domestique ? et ayant répondu affirmativement, » le hussard lui avoit donné à entendre par signes, qu'il n'avoit rien à » craindre ; que néanmoins il s'étoit saisi de sa montre et de sa bourse ; » que la même chose étoit arrivée à madame Roberjot. » Cependant plusieurs d'entre nous ont remarqué que la voiture n'avoit pas été pillée entièrement, mais qu'on y avoit laissé de l'argent et des effets précieux. Lorsque madame Roberjot quitta sa voiture, elle tomba de défaillance en défaillance, s'écriant à plusieurs reprises, avec une voix déchirante : *On l'a haché devant mes yeux!*

Le secrétaire de légation, Rosenstiel, qui se trouvoit dans une des dernières voitures, et par conséquent près de la ville, s'est vraisemblablement sauvé par les jardins dès le commencement de l'affaire. On le trouva dans le logement du ministre de Bade, dans un état de délire. Toutes les autres personnes appartenant à la légation française, arrivèrent successivement, soit en fuyant, soit avec les voitures. Le ministre Jean Debry manquoit encore ; sa mort n'avoit point été constatée par des témoins oculaires: on regarda donc comme essentiel de tout tenter pour le sauver. Quelques-uns d'entre nous se rendirent auprès du capitaine des hussards autrichiens pour le solliciter d'accorder une escorte au major de Harrant, qui, accom-

pagné de quelques hussards de Bade, vouloit aller à la recherche de Jean Debry. Le soussigné comte de Solms de Laubach s'offrit à l'accompagner, afin d'appeler le ministre français, qui connoissoit sa voix, par son nom. Le capitaine accorda l'escorte, et, à la pointe du jour, vers quatre heures du matin, le comte de Solms, le major Harrant, et deux hussards de Bade, sous l'escorte d'un caporal et de quatre hussards impériaux, montèrent à cheval pour parcourir les environs et notamment le bois de Steinmaner et de Plittersdorff. Ils n'eurent pas la satisfaction de trouver le ministre Jean Debry; mais ils apprirent quelques circonstances absolument nécessaires à l'éclaircissement du fait; les voici : le major Harrant s'étant adressé au bailli de Rheinau, pour obtenir des renseignemens sur le compte du ministre absent, le bailli lui apprit que des hussards impériaux avoient déjà fait des perquisitions relativement à un français blessé en fuyant, *et dont la découverte leur importoit infiniment;* qu'ils avoient fortement recommandé qu'au cas que l'on trouvât un français ressemblant au signalement qu'ils en donnèrent, *de bien se donner de garde de le reconduire à Rastadt, mais de le faire passer en dehors de la ville, et de le leur mener à Mukensturm par un chemin désigné; ou bien qu'on devoit simplement le garder soigneusement, et leur en donner connoissance.*

On avoit tout fait jusqu'ici pour adoucir, autant que les circonstances pouvoient le permettre, cet horrible état des choses. Il s'agissoit actuellement de pourvoir à la sûreté des membres du corps diplomatique et de leurs familles, ainsi qu'au trajet des personnes sauvées des missions française et ligurienne. Les soussignés s'adressèrent, en conséquence, au colonel Barbatzy, par une lettre (n°. 5), dont fut chargé le secrétaire de légation de Prusse, Jordan, qui fut dépêché, le 29, à quatre heures du matin, accompagné d'une ordonnance impériale. A sept heures du matin, le ministre JeanDebry se rendit dans la maison du ministre prussien, Goertz. Son apparition causa autant de joie à ceux qui se trouvèrent présens, que l'état dans lequel il se trouvoit leur inspiroit d'intérêt. Ils furent témoins des premiers épanchemens de sa joie et de sa reconnoissance envers Dieu, lorsqu'il apprit que sa femme et ses enfans étoient encore en vie. Ses habits étoient déchirés, il étoit blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez : sa perruque et son chapeau l'avoient garanti d'un coup de sabre sur la tête, de manière qu'il n'avoit qu'une contusion. On lui administra tout de suite les secours nécessaires. On entendit le récit touchant de la manière miraculeuse dont il avoit été sauvé.

« Un hussard lui avoit demandé en français : *Est-ce que tu est Jean Debry?* A quoi il avoit répondu par l'affirmative, et en produisant son » passeport qui fut également déchiré. Lui, ainsi que sa femme et ses filles, » furent arrachés de leur voiture, et on frappa sur lui. Il fut jeté dans un » fossé qui bordoit le grand chemin. Il eut la présence d'esprit de contrefaire » le mort, et il se laissa dépouiller : c'est ce qui le sauva. Lorsque les » hussards se furent éloignés, il se leva et courut vers le bois. Ne voulant » pas se jeter par terre à cause de la pluie qui tomboit, il grimpa sur un » arbre, malgré la forte blessure qu'il avoit au bras gauche, y sommeil» lant de temps en temps de lassitude et d'épuisement, et y resta jusqu'au

» jour qu'il s'achemina vers Rastadt. En approchant de la ville, il se mêla
» dans la foule qui étoit sortie pour voir les cadavres, et, sans être remarqué
» ni par les patrouilles autrichiennes, ni par le corps-de-garde posté aux
» portes, il arriva heureusement. Le spectacle le plus déchirant pour lui,
» fut celui de ses deux collègues devant lesquels il étoit obligé de passer. »

La réponse du colonel n'étoit pas encore arrivée; en attendant, on desiroit vivement de faire passer le Rhin aux personnes sauvées de la légation française, et de consommer cette opération avant la nuit, pour pouvoir partir à son tour et arriver en sûreté à Carlsrouh. En conséquence, MM. de Rosencrantz et Gemmingen allèrent, vers neuf heures, chez le capitaine, et lui déclarèrent qu'aussitôt que la position de Jean Debry blessé, et de la veuve de Roberjot assassiné, le permettroit, tous les individus sauvés seroient transportés au Rhin, avec leurs effets, sous l'escorte militaire de Bade, et accompagnés de plusieurs membres du corps diplomatique, si le capitaine vouloit répondre de leur sûreté sur son honneur et sur sa vie, et leur donner une escorte d'un officier et de quelques hussards. Après avoir fait quelques difficultés, le capitaine accorda la demande; mais il exigea qu'elle lui fut présentée par écrit, c'est ce qui a été fait. Dans cet entretien, il échappa au capitaine plusieurs expressions qui méritent d'être remarquées: « C'étoit un malheur; mais à qui la faute? *on ne l'avoit pas commandé!* » — On lui témoigna l'effroi que l'énoncé de la possibilité seulement d'un pareil soupçon devoit causer à des gens d'honneur. Il s'efforça d'atténuer l'énormité du crime, en disant: « *A nous aussi on a tué des généraux* ». Les sensations que de pareils propos devoient faire naître en nous de la part d'un homme à qui notre sûreté étoit confiée, ne pouvoient être calmées que par la réponse du colonel Barbatzy, que M. de Jordan apporta enfin à onze heures. — Il n'avoit pu voir le colonel lui-même; et quoiqu'il lui eût fait dire qu'il ne venoit pas seulement au nom de la légation prussienne, mais *de toute la députation de l'Empire* réunie à Rastadt, il avoit reçu pour réponse, « que le colonel ne pouvoit lui parler, *quand même il viendroit* » *au nom de Dieu, le père et le fils.* » M. de Jordan eut même beaucoup de peine à engager le capitaine qu'il avoit rencontré à Rotenfels, à faire remettre la lettre, parce que, disoit-il, le colonel avoit déjà reçu assez de couriers et d'estafettes pendant la nuit. — M. de Jordan fut retenu si longtemps, parce qu'il s'étoit répandu à Gernsbach un faux bruit touchant une attaque des Français vers Rastadt. La lettre du colonel annonce un homme d'honneur et de cœur. — Il promet une escorte pour les personnes de la légation française; quant à nous, il déclare qu'il seroit inutile et inconvenable de les accompagner. Toutes les mesures furent prises sur-le-champ pour le prompt départ. Le médecin et le chirurgien étoient d'avis que ce voyage seroit moins dangereux pour la santé de Jean Debry, que la continuation de la crise alarmante dans laquelle il se trouvoit; lui et madame Roberjot desiroient également de ne pas perdre un moment. Nous partagions leurs sentimens.

Le capitaine avoit reçu en même temps l'ordre de les accompagner; mais il déclara qu'il lui étoit *expressément défendu de nous laisser sortir avec eux*, vu que les légations allemandes pouvoient se retirer *chez elles*, mais non *du côté du Rhin*. Quelque révoltant que fût ce traitement, nos reclamations au-

roient pu occasionner de nouveaux délais, et nous nous tûmes. En conséquence, le baron de Gemmingen commença à stipuler les conditions de la marche. L'escorte devoit être composée du major de Harrant, avec six hussards de Bade, et d'un officier impérial, avec huit hussards de Szeklers M. de Jordan, secrétaire prussien, qui, par sa mission à Gernsbach, avoit fait connoissance avec les militaires, obtint seul la permission de suivre les voitures, grand motif de consolation pour les principaux personnages. A une heure après-midi, le cortége se mit en route pour la troisième fois. Qui pourroit s'étonner de voir ces infortunés tremblans et couverts des pâleurs de la mort, lorsqu'ils s'exposoient de nouveau aux plus grands dangers, et qu'il nous étoit impossible à nous tous de faire passer dans leur cœur la confiance qu'il n'y avoit plus rien à craindre? Ils faisoient semblant d'en croire nos assurances: mais entr'eux, et à ceux qui étoient les plus près d'eux, ils disoient tout bas: «Nous allons à la mort; nous serons assassinés!» Jean Debry prit congé, de la manière la plus touchante, de ses enfans et de sa femme, qui est presqu'à son terme. Rosenstiel recommanda sa famille, qui est depuis long-temps à Strasbourg, à son beau frère M. Wicland, conseiller de légation de Weimar. Notre raison les blâma; mais pouvoient-ils avoir déjà perdu le souvenir de ce qui s'étoit passé! Ils voyoient dans l'escorte *l'uniforme de leurs meurtriers.* — Dieu soit loué! ces affreuses appréhensions étoient vaines. Le voyage fut accompli sans aucune rencontre fâcheuse. — Sur la route, l'escorte des hussards impériaux s'accrut au nombre de trente hommes. On ne savoit pas encore si Plittersdorf étoit occupé par les hussards impériaux ou par les Français: on y trouva des Impériaux. Après cinq quarts d'heure de route, le bac fut appelé par un trompette, et tout le monde fut embarqué sur-le-champ. Il est impossible de décrire le sentiment qui se peignit sur tous les visages; c'étoit la transition de la presque certitude d'une mort affreuse, à l'espoir d'être sauvé. Il n'y a pas de mots non plus pour exprimer leurs témoignages de reconnoissance envers le major de Harrant et M. de Jordan. Jean Debry remercia aussi l'officier impérial de l'escorte en peu de mots, que M. de Harrant lui traduisit: il l'assura que quoiqu'il soit impossible d'oublier le passé, il se souviendroit de l'escorte qu'il avoit enfin obtenue, et que si jamais le sort de la guerre faisoit tomber quelques hommes de son régiment entre les mains des Français, lui Jean Debry feroit son possible pour qu'on ne se rappelât que la dernière action, et que tout sentiment de vengeance fût étouffé.

Il fit un présent à l'escorte. En quittant Rastadt, sa femme avoit remis à M. le baron d'Edelsheim un rouleau de cent louis pour les pauvres de la ville. Dans une demi-heure ils avoient atteint le rivage français. Le crime horrible n'y étoit pas encore connu; et, suivant le rapport des cochers du margrave qui sont revenus, il paroît que Jean Debry lui-même s'est efforcé d'en empêcher la publication. Les voitures les suivirent de près; et MM. de Harrant et Jordan revinrent à Rastadt, d'où les légations allemandes étoient parties à cinq heures, puisque n'ayant aucune nouvelle des voyageurs, elles avoient tout lieu de présumer que les voitures avoient passé heureusement.

Les soussignés attestent, sur leur honneur et leur devoir, que tous les faits énoncés ci-dessus sont de la plus exacte vérité. Nous avons été témoins oculaires de la majeure partie de ces événemens; et nous avons vérifié les autres avec l'attention la plus scrupuleuse, d'après l'exposé des personnes qui

étoient présentes et qui y ont joué un rôle. Nous n'avons eu en vue que de constater les faits dans toute leur pureté, et de les mettre de bonne heure *à l'abri de toute altération.* Autant qu'il étoit possible, nous avons supprimé tout jugement, toute observation, tout accès de sensibilité.

*Carslrouh, le premier mai* 1799.

*Signé*, le comte DE GORTZ ; le baron DE JACOBI, DE DOHM, DE ROSENKRANZ, DE RECHBERG, DE REEDEN ; baron DE GATZERT ; comte DE SOLMS-LAUBACH ; OTTO DE GEMMINGEN ; baron DE KREUSN ; comte DE TAUBE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.